



Municipalité de *Saint-Ludger*

Info*lettre*

N°152 – le 11 octobre 2017

Élections municipales 5 novembre 2017

AVIS est donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale qu'un scrutin sera tenu le 5 novembre prochain pour le poste de maire.

Les personnes ayant déposé leur candidature pour occuper ce poste sont :

Maire

BERNARD THERRIEN
SUZANNE GAUVIN

Un vote par anticipation sera tenu, de **12 h à 20 h**, le **29 octobre prochain** à la Salle de l'Âge d'Or au 212, rue La Salle.

Les bureaux de vote le jour du scrutin du **5 novembre prochain** seront ouverts de **10 h à 20 h**, à la Salle de l'Âge d'Or au 212, rue La Salle.

**La possibilité de voter est un privilège.
Notre communauté bénéficiera de votre participation.**

Conseillers élus par acclamation :

Siège # 1 – Bernard Rodrigue
Siège # 2 – Denis Poulin
Siège # 3 – Jean-Luc Boulanger

Siège # 4 – Goderic Purcell
Siège # 5 – Roger Nadeau
Siège # 6 – Thérèse Lachance



Le préfet de la MRC du Granit, élu au suffrage universel

En lisant le titre, vous vous dites qu'est-ce qu'un préfet ? Ensuite vient la question suivante, élu au quoi ?

D'abord, sachez qu'un préfet est un élu qui agit à titre de représentant des municipalités du territoire. Dans le cas de la MRC du Granit, le préfet est élu au suffrage universel, ce qui signifie qu'il est élu par la population et non par ses pairs, c'est-à-dire soit par les maires des 20 municipalités qui nomment l'un d'entre eux.

Un des avantages significatifs d'un préfet élu au suffrage universel est que ce dernier, n'étant pas maire d'une municipalité, consacre son temps entre autres au développement des municipalités de son territoire et aux services à rendre à la population.

Le 5 novembre 2017 se tiendra les élections municipales et celles du préfet de la MRC du Granit. Vous devrez donc voter pour les candidats de votre municipalité ainsi que pour le préfet de la MRC du Granit.

Afin de bien comprendre l'importance du vote du préfet, la MRC du Granit s'est dotée d'un document expliquant le [mandat, le rôle et les responsabilités du préfet élu au suffrage universel](#), lequel est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrcgranit.qc.ca au lien La MRC/Élections du préfet de la MRC du Granit).

AVIS est donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la MRC du Granit qu'un scrutin sera tenu le 5 novembre prochain pour le poste de préfet.

Les personnes ayant déposé leur candidature pour occuper ce poste sont :

Préfet

YVES D'ANJOU
MARIELLE FECTEAU
SYLVAIN GILBERT
MARC L'ECUYER